



Global Solution

Un complément d'assurance exclusif pour vos employés!

Vos principaux avantages

- **Une relation de proximité**
Un Account Manager
Ce partenaire privilégié s'assurera de la bonne relation de proximité avec votre société par des contacts réguliers et un soutien actif dans la gestion du contrat.
- **L'Extranet Entreprise**
Au moyen d'une plate-forme de communication Internet d'avant-garde, vous pouvez annoncer en toute simplicité toutes les mutations relatives à votre personnel, élaborer des statistiques ou consulter les différentes couvertures d'assurances.
- **La simplicité administrative**
Vous disposez d'un système d'adhésion simplifié et se limitant à un minimum de questions pour faciliter les démarches administratives.
- **Une prestation sociale originale**
Global Solution complète la palette des prestations sociales offertes par votre entreprise, fidélise vos collaborateurs, facilite les démarches d'engagement et contribue ainsi à l'image de marque de votre société.
- **LeClub**
Vous pouvez bénéficier, en tant que partenaire LeClub, d'une plate-forme de communication mise gratuitement à votre disposition. Pour cela, il vous suffit de proposer aux assurés des sociétés membres du Groupe Mutuel des offres exclusives, à validités variées.

Les avantages pour vos collaborateurs

- **Une offre exclusive**
Grâce à votre collaboration avec le Groupe Mutuel, vos collaborateurs ont un accès exclusif et privilégié à la couverture Global Solution, concept novateur et unique sur le marché.
- **LeClub**
Vos collaborateurs bénéficient de nombreuses réductions de prix auprès de divers prestataires dans les domaines de la santé, du bien-être, du sport, des loisirs et du tourisme.
- **Le journal LOGIN**
Vos collaborateurs recevront régulièrement LOGIN, le journal du Groupe Mutuel, qui leur présente toutes les informations relatives à nos produits, services et conseils très utiles, notamment en matière de santé.
- **Groupe Mutuel Assistance**
Pour tous les voyages ou séjours à l'étranger, notre service d'assistance est à leur écoute en cas d'urgence, 24 heures sur 24, 365 jours par an au numéro de téléphone unique +41 848 808 111. Cette même centrale d'accueil téléphonique leur fournit de précieuses informations avant le départ: conseils médicaux à distance, assistance juridique, technique et personnelle.

Des produits d'assurance à la hauteur de vos exigences

Le Groupe Mutuel réunit plusieurs sociétés indépendantes, actives dans les domaines de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-vie, des assurances de patrimoine et des assurances entreprise (indemnité journalière, assurance-accidents, prévoyance professionnelle et assurance-maladie complémentaire). Renseignez-vous sur la large palette de couvertures que nous vous offrons.

Conseils personnalisés et sans engagement
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
(vendredi et veilles de fêtes 17h00)

Hotline 0848 803 777 | **Fax** 0848 803 112
Web www.groupemutuel.ch | www.corporatecare.ch



Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® **Entreprise®**

Groupe Mutuel
Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie



Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® **Entreprise®**





3 niveaux de couverture selon vos exigences

Risques couverts: maladie, accident et maternité

Prestations	Niveau 1 Prise en charge	Niveau 2 Prise en charge	Niveau 3 Prise en charge	
Hospitalisation	Division commune	Division commune	Division mi-privée, 180 jours/an	Division privée, 180 jours/an
Traitements ambulatoires	100%	100%	100%	100%
Médicaments limités et hors liste	90%	90%	90%	90%
Frais de transport	90%	90%	90%	90%
Médecines alternatives prodiguées par un prestataire de soins reconnu ou un médecin	30%	60%	90%	90%
Lunettes et verres de contact	Fr. 150.– chaque 3 ans	Fr. 200.– chaque 3 ans	Fr. 200.– chaque 3 ans	Fr. 200.– chaque 3 ans
Traitement dentaire Jusqu'à 18 ans Dès 19 ans		50%, max. Fr. 2'000.–/an 50%, max. Fr. 500.–/an	50%, max. Fr. 2'000.–/an 50%, max. Fr. 1'000.–/an	50%, max. Fr. 2'000.–/an 50%, max. Fr. 1'000.–/an
Cures thermales		50%, max. 30 jours/an	90%, max. 30 jours/an	90%, max. 30 jours/an
Cures de convalescence		50%, max. 30 jours/an	90%, max. 30 jours/an	90%, max. 30 jours/an
Aide à domicile	50%, max. Fr. 1'500.–/an	50%, max. Fr. 1'500.–/an	90%, max. Fr. 2'500.–/an	90%, max. Fr. 2'500.–/an
Cures de désintoxication de l'alcool	Fr. 50.–/jour, max. 30 jours par an	Fr. 100.–/jour, max. 30 jours par an	Fr. 100.–/jour, max. 30 jours par an	Fr. 100.–/jour, max. 30 jours par an
Prévention				
Vaccins	90%	90%	90%	90%
Check-up	90%, max. 1 chaque 3 ans	90%, max. 1 chaque 3 ans	90%, max. 1 chaque 3 ans	90%, max. 1 chaque 3 ans
Second Opinion	90%	90%	90%	90%
Promotion de la santé: école du dos, fitness	50%, max. Fr. 200.–/an	50%, max. Fr. 200.–/an	50%, max. Fr. 200.–/an	50%, max. Fr. 200.–/an
OPTION «Dentaire plus»				
Classe 1 (pour enfants et adultes)	75%, max. Fr. 3'000.–/an	75%, max. Fr. 3'000.–/an	75%, max. Fr. 3'000.–/an	75%, max. Fr. 3'000.–/an
Classe 2 (pour enfants et adultes)	75%, max. Fr. 15'000.–/an	75%, max. Fr. 15'000.–/an	75%, max. Fr. 15'000.–/an	75%, max. Fr. 15'000.–/an
OPTION «Renfort»				
Hospitalisation			Division mi-privée, 360 jours/an	Division privée, 360 jours/an
Lunettes et verres de contact	Augmentation de la prise en charge à Fr. 300.– chaque 3 ans	Augmentation de la prise en charge à Fr. 300.– chaque 3 ans	Augmentation de la prise en charge à Fr. 300.– chaque 3 ans	Augmentation de la prise en charge à Fr. 300.– chaque 3 ans
Moyens auxiliaires (en complément à l'AOS)	90%, max. Fr. 1'000.– chaque 3 ans	90%, max. Fr. 1'000.– chaque 3 ans	90%, max. Fr. 1'000.– chaque 3 ans	90%, max. Fr. 1'000.– chaque 3 ans
Psychothérapeutes non médecins et psychologues indépendants	90%, max. Fr. 1'200.–/an	90%, max. Fr. 1'200.–/an	90%, max. Fr. 1'200.–/an	90%, max. Fr. 1'200.–/an
Maternité	Fr. 150.– par grossesse pour les échographies (hors échographies prises en charge par l'AOS) et les cours de préparation à l'accouchement, Fr. 100.–/enfant d'indemnité unique d'allaitement	Fr. 150.– par grossesse pour les échographies (hors échographies prises en charge par l'AOS) et les cours de préparation à l'accouchement, Fr. 100.–/enfant d'indemnité unique d'allaitement	Fr. 150.– par grossesse pour les échographies (hors échographies prises en charge par l'AOS) et les cours de préparation à l'accouchement, Fr. 100.–/enfant d'indemnité unique d'allaitement	Fr. 150.– par grossesse pour les échographies (hors échographies prises en charge par l'AOS) et les cours de préparation à l'accouchement, Fr. 100.–/enfant d'indemnité unique d'allaitement
Traitements ambulatoires				
Hospitalisation	Max. Fr. 100'000.–/an	Max. Fr. 100'000.–/an	Max. Fr. 100'000.–/an	Max. Fr. 100'000.–/an
Frais de transport				
Rapatriement, recherche et sauvetage				
Frais de voyage et de pension lors de la visite d'un membre de la famille de l'assuré hospitalisé	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max. Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max. Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max. Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max. Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–
Groupe Mutuel Assistance	Assistance en cas d'urgence médicale en voyage à l'étranger	Assistance en cas d'urgence médicale en voyage à l'étranger	Assistance en cas d'urgence médicale en voyage à l'étranger	Assistance en cas d'urgence médicale en voyage à l'étranger
OPTION «Upgrade traitements en cas d'urgence à l'étranger»				
En cas d'urgence à l'étranger	La prise en charge des prestations à l'étranger est étendue à Fr. 400'000.–/an	La prise en charge des prestations à l'étranger est étendue à Fr. 400'000.–/an	La prise en charge des prestations à l'étranger est étendue à Fr. 400'000.–/an	La prise en charge des prestations à l'étranger est étendue à Fr. 400'000.–/an

Dans toute la Suisse

A l'étranger

La combinaison des prestations offertes par Global Solution à vos collaborateurs et aux membres de leur famille complète les prestations de l'assurance obligatoire des soins de manière étendue et avantageuse. Produit d'assurance flexible, Global Solution se décline en 3 niveaux de couverture à choix pouvant être complétés par 3 modules optionnels. Il s'adapte ainsi parfaitement aux besoins spécifiques des assurés.

Global Solution c'est

- **une couverture** qui complète l'assurance obligatoire des soins de manière optimale
- **3 niveaux** de couverture qui s'adaptent aux besoins de vos collaborateurs
- **3 modules optionnels** pour bénéficier de prestations encore plus généreuses pour les soins dentaires (option «Dentaire plus» 1 ou 2), les moyens auxiliaires (appareils orthopédiques, lunettes, notamment), la maternité, la psychothérapie (option «Renfort») et les traitements d'urgence à l'étranger (option «Upgrade traitements en cas d'urgence à l'étranger»)
- **un tarif unique** et attractif dans toute la Suisse
- **le choix d'une franchise annuelle:** sans franchise (niveaux 1 à 3), Fr. 500.– (niveaux 2 et 3), Fr. 1'000.– (niveau 3)
- des prestations particulières en matière de **prévention:** vaccin, bilan de santé, fitness, école du dos
- **une prise en charge à 100% et partout en Suisse** des traitements ambulatoires et stationnaires de vos employés
- **une assistance médicale à l'étranger,** 365 jours par an, 24 heures sur 24
- une couverture généreuse à l'étranger en cas de maladie ou d'accident **jusqu'à Fr. 100'000.– par année**

3 Modules de base à choix	Global Solution niveau 1	Global Solution niveau 2	Global Solution niveau 3
+	Option «Dentaire plus» classe 1 ou classe 2 (à choix)		
	Option «Renfort»		
	Option «Upgrade traitements en cas d'urgence à l'étranger»		